



- Limite de zone et de secteur
 - Limite de secteur d'OAP
 - Ua** Tissu urbain mixte du centre-ville
 - Ub** Zone d'extensions pavillonnaires
 - Uc** Urbanisation périphérique le long des voies
 - Ud** Hameaux et écarts
 - Uh** Zone réservée pour les équipements et les zones d'intérêts collectifs et de services publics
 - Ui** Zone pour l'accueil d'activités économiques
 - TAUH** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'équipements, d'intérêts collectifs et de services publics
 - TAUI** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques
 - TAUZ** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
 - 2AU** Zone d'urbanisation future, à long terme
 - A** Zone agricole
 - Ah** Secteur pour une aire d'accueil des gens du voyage
 - Al** Secteur d'activités économiques
 - N** Zone naturelle
- Prescriptions
- Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage à protéger

ingré ORLÉANS MÉTROPOLITAIN
 COMMUNE D'INGRÉ
 AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

3.4.

Commune d'INGRÉ
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE



Echelle : 1/2000ème

Approuvé le 28 février 2019

agence d'urbanisme
 Ingénierie urbaine

Source : Cadastre DGFIP, commune d'Ingré, 2015